99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:24 Page 1

Bulletin municipal

LE MONASTÈRE

JUIN 2025

Venez découvrir votre médiathèque !

Quelques 150 jeunes et adultes ont déjà adhéré à la médiathèque. Ouverte depuis le mois de mars, vous pouvez y découvrir livres, CD, DVD, livres-audio, magazines, ... ou tout simplement passer un moment agréable dans un lieu accueillant et vivant. L'accès est libre, la curiosité est la seule condition d'entrée ! De plus, votre adhésion vous permettra d'accéder au fonds en ligne de la Médiathèque Départementale, presse et magazines, musique, films, ... et tout cela gratuitement !

La médiathèque devient désormais un acteur incontournable de la vie sociale du village. Il est donc important de rappeler qu'elle n'aurait pu voir le jour sans les aides financières de l'Etat à hauteur de 13 058 €, du Département pour 13 232 €, et Rodez Agglomération pour 23 671 €.

EDITORIAL

Station A reprend ses quartiers d'été à l'abbaye Saint-Sernin, offrant ainsi une nouvelle saison d'animations et de découvertes au cœur de ce lieu emblématique de notre commune. C'est une véritable satisfaction de voir revivre cet espace chargé d'histoire, dont l'enceinte imposante dissimule aux yeux des passants un parc verdoyant et préservé.

Déjà en 2024, Station A avait ouvert les portes de l'abbaye et proposé de venir profiter d'un moment de détente et de convivialité dans ce cadre bucolique, en bordure de l'Aveyron. Le succès a été au rendez-vous, attirant un large public durant les deux mois d'été.

Cette installation estivale n'est cependant que le premier pas d'un projet bien plus ambitieux : transformer ce site en un espace de vie pérenne et dynamique. L'objectif est de créer un tiers-lieu où se mêleraient activités professionnelles, culturelles et sociales, offrant ainsi aux habitants un lieu de rencontres et d'échanges, accessible tout au long de l'année.

L'abbaye, bâtiment aujourd'hui en déclin menacé par le temps et le manque d'entretien, bénéficierait d'une restauration respectueuse de son caractère patrimonial et de son histoire. Station A deviendrait alors l'exploitant de ce site réhabilité, en y développant des activités fédératrices pour la communauté.

Il s'agit de redonner vie à un lieu chargé d'histoire, tout en créant un espace moderne, inclusif et tourné vers l'avenir. La municipalité met toute son énergie dans la réalisation de ce beau projet et mobilisera tous les partenaires possibles pour le faire aboutir.

Au plaisir de vous y retrouver cet été !

Jacques Montoya

BUDGET COMMUNAL

Nous vous présentons ici une synthèse des éléments budgétaires approuvés lors du Conseil Municipal du 31 mars 2025. Les documents comptables détaillés sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

Le compte administratif 2024 :

Le compte administratif ci-dessous dresse le bilan financier pour l'année 2024.

Section fonctionnement 2024

Le montant des dépenses s'élève à 1 237 784 € pour 1 181 455 € en 2023

Le montant des recettes est de 1 680 431 € pour 1 624 222 € en 2023

Le solde brut est excédentaire de 442 647 € (soit 26,34 % des recettes, presque identique à 2023 où il était de **442 766 €**).

Les taux des taxes locales demeurent identiques mais l'augmentation des bases fiscales, déterminées par l'Etat, a permis une amélioration de nos recettes. En conséquence, avec une gestion très rigoureuse des postes de dépenses, nos résultats restent dans la continuité des années précédentes. Cela, malgré le contexte inflationniste, qui a fortement impacté la collectivité.

Ce résultat, appréciable, constitue la grande partie de notre ressource propre pour assurer le financement de nos investissements.

Section investissements 2024

L'année 2024 a vu l'achat du bâtiment qui accueillera le centre technique, la concrétisation du projet de médiathèque, le remplacement de la chaudière vétuste mairie/centre social par une chaudière bois, et son lot récurrent de travaux habituels de voiries, d'éclairage public, d'entretien des bâtiments publics pour un montant global de 975 105 €.

Le budget primitif 2025 :

Il s'agit du budget prévisionnel indiquant les dépenses autorisées, ainsi que les recettes qui pourront être perçues par la collectivité durant l'année 2025.

Même plus raisonnable, le contexte d'une inflation toujours d'actualité que nous connaissons tous, nous impose la même prudence que les années passées avec un suivi rigoureux du budget.

Recettes de fonctionnement prévues :

Recettes Fiscales	1 148 769 €	62,10 %
Résultat 2024	315 355 €	17,05 %
Dotations et participations	188 252 €	10,18 %
Produits de gestion courante (loyers, locations...)	115 600 €	6,25 %
Produits de services (cantine, garderie...)	77 005 €	4,16 %
Remboursements divers et opération d'ordre	5 000 €	0,27 %
TOTAL	1 849 981 €	

Dépenses de fonctionnement prévues :

Virement à la section investissements	443 956 €	24,00 %
Charges de personnel	600 200 €	32,44 %
Charges à caractère général	559 025 €	30,22 %
Charges de gestion courante	203 200 €	10,98 %
Charges exceptionnelles	27 000 €	1,46 %
Charges financières	16 600 €	0,90 %
TOTAL	1 849 981 €	

Dépenses d'investissements :

Voici les principaux projets d'investissements du budget 2025 :

- travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment, avenue du Ségala, acheté en 2024, qui accueillera le centre technique municipal dès cette fin d'année
- augmentation de la ligne budgétaire consacrée à la réfection de la RD84, secteur avenue des Arcades
- une somme consacrée à la sauvegarde du bâtiment de l'abbaye et aux études de faisabilité en vue d'un réaménagement complet du site
- une somme consacrée pour les études d'une extension du cimetière de Randeynes qui sera impérative à moyen terme
- des travaux récurrents de réfection de voiries et d'éclairage public

Le montant consacré au remboursement de la partie de capital de nos emprunts s'élèvera cette année à 184 000 €. Il est logiquement en légère augmentation alors que le montant des intérêts, qui sont portés au budget de fonctionnement, est en baisse.

Recettes d'investissements :

En 2024, nous avons perçu une grande partie des subventions attribuées pour les opérations achevées. Pour le budget 2025, nous sommes dans l'obligation d'attendre les notifications officielles avant d'inscrire les aides relatives aux projets en cours ou à venir.

Toutefois, concernant notre centre technique et la médiathèque, nos partenaires habituels, que sont l'Etat, le Département et Rodez Agglomération nous ont donné l'assurance de leur soutien.

Notons que le remboursement partiel de la TVA sur nos investissements passés, sera à hauteur de plus de 120 000 €, somme avancée par la commune pour des dépenses d'investissements de 2023.

Au global, le montant du budget d'investissements 2025 s'élève à 2 066 677 € (2 226 929 € en 2024).

99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:25 Page 3

Dépenses Hors Taxes		Recettes Hors Taxes	
Etudes maitrise d'œuvre	26 620,00 €	Rodez Agglo	225 658,00 €
Achat du bâtiment	324 251,00 €	Etat- DETR	126 858,00 €
Travaux centre technique	304 813,00 €	Région	26 000,00 €
Travaux réfection logement	55 312,00 €	Département	40 000,00 €
Etudes maitrise d'œuvre	26 620,00 €	Autofinancement	292 480,00 €
TOTAL	**710 996,00 €**		**710 996,00 €**

Centre technique municipal

Nous connaissons à ce jour les grandes lignes du coût et du financement de notre nouveau centre technique municipal. Les subventions de Rodez Agglomération et de l'Etat sont acquises, et les dossiers portés auprès de la Région et du Département nous donnent bon espoir de l'obtention des aides sollicitées. Ainsi, la relocalisation de ce bâtiment serait subventionnée à près de 60 %. Compte tenu de la vente à venir de la grange occupée actuellement par le centre technique, nous ne pouvons que nous féliciter de l'aboutissement de cette opération. L'achat de la maison et du hangar situés en entrée de ville nous permettra à terme de posséder un bâtiment communal adapté à nos besoins, un logement de qualité dédié à des accueils temporaires, et, ainsi, de débarrasser un secteur résidentiel d'une structure qui dénote considérablement avec son environnement.

RODEZ AGGLO

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUI prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire. Il définit et règlemente l'usage des sols et détermine les droits à construire de chaque parcelle.

C'est un document juridique qui s'impose à tous et qui sert de référence à l'instruction des différentes demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis de lotir...). Les services de Rodez Agglomération instruisent les demandes, mais c'est le maire de la commune qui les signe.

Le PLUi est donc élaboré par Rodez Agglomération, en étroite collaboration avec les communes qui la composent et c'est un document en constante évolution. Il est révisé régulièrement afin de prendre en compte le développement et l'aménagement du territoire, mais en incluant les enjeux climatiques et la préservation des espaces naturels et agricoles.

A la révision n° 5 approuvée en 2017, succède logiquement la révision n°6, dont le projet vient d'être arrêté lors du conseil d'Agglomération du 13 mai 2025. Cette révision s'inscrit plus fortement encore dans la transition écologique et énergétique, en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par Rodez Agglomération. Il s'inscrit également dans un contexte législatif relativement récent, avec la loi Climat et Résilience adoptée en 2021 et la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2023, qui impose plusieurs obligations importantes pour les PLUI, comme la réduction de la consommation d'espace (-50 % d'ici 2031 pour arriver à l'objectif de Zéro artificialisation nette en 2050), l'intensification urbaine pour économiser le foncier et préserver les ressources naturelles et agricoles, le développement des mobilités actives, en alternative à la voiture individuelle, notamment pour réduire l'empreinte carbone... Autrement dit, il n'est plus possible aujourd'hui de conserver des zones réservées à la construction si les terrains ne sont pas mobilisables ou construits rapidement, ni de maintenir d'importants espaces constructibles sans cohérence avec les réels besoins de développement du territoire, ni encore d'aménager des secteurs périphériques éloignés des services et équipements publics (infrastructures, transports urbains, commodités...).

Le projet finalisé sera mis à la disposition du public durant la phase d'enquête publique qui se déroulera de fin aout à fin septembre prochain. Un commissaire enquêteur sera présent sur l'ensemble des communes selon un calendrier de permanence. Des renseignements seront disponibles prochainement sur le site internet de Rodez Agglomération (www.rodezagglo.fr).

99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:25 Page 4

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Le Jardin de l'école : un projet éco-citoyen porté par les enfants

Depuis le mois de mars, un joli projet prend racine devant l'école : la création d'un jardin, imaginé et porté par le **Conseil Municipal des Enfants (CME)**. Lors d'une entrevue entre les jeunes élus et Monsieur le maire, les enfants ont exprimé leur envie de créer un espace de verdure, à la fois éducatif, écologique et collectif. Leur proposition a rapidement été accueillie avec enthousiasme. Accompagnés par les équipes municipales, et celles de l'Agas et de l'école, les enfants ont pris en main la fabrication et l'installation de quatre bacs de jardinage. Ce temps de bricolage et de préparation a marqué le lancement concret de cette belle aventure.

En avril et mai, place aux plantations ! Les jeunes jardiniers ont mis en terre petits pois, fraisiers, pommes de terre, ainsi que diverses fleurs et plantes mellifères, précieuses pour les insectes pollinisateurs. Ce jardin est aussi un formidable support pédagogique : les enfants y découvrent la croissance des plantes, le cycle de la vie végétale, et toute la vie souterraine qui anime le sol.

Afin d'assurer la continuité du projet durant l'été, un appel aux bénévoles a été lancé. L'objectif : permettre l'entretien du jardin durant les vacances scolaires, afin que les plantations puissent continuer à s'épanouir jusqu'à la rentrée.

Un grand bravo à tous les enfants impliqués, aux élus, aux employés de la commune ainsi qu'aux équipes éducatives de l'école et de l'Agas, et aux partenaires qui les accompagnent. Ce jardin est bien plus qu'un espace vert : c'est un symbole de responsabilité, de curiosité et de coopération.

Projet musical collectif

L'ensemble des élèves de l'école des Quatre Rives a mené un projet musical autour du conte « Babayaga », en partenariat avec le conservatoire de musique de Rodez et Le Club. Il s'agissait de mettre en musique l'histoire de Babayaga, la méchante ogresse mangeuse d'enfants. De décembre à fin mai, Romina Cadiz, musicienne au conservatoire, a convié les enfants à travailler et peaufiner la mise en scène durant de nombreuses séances, jusqu'à la représentation finale offerte aux parents fin mai, au Club de Rodez.

Classe de découverte à Toulouse

Les 40 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de découverte à Toulouse du 5 au 7 mai derniers. Ce séjour leur a permis de découvrir les monuments de la ville, de faire une croisière sur le canal du Midi, de visiter la cité de l'espace et le muséum d'histoires naturelles, et, pour nombre d'entre eux… de prendre pour la première fois le métro !

Quine de l'Association des Parents d'Elèves

Cette manifestation début février a rencontré un énorme succès. Grâce à des bénévoles très motivés, à des partenaires généreux, aux conseils avisés de l'ancien bureau qui a transmis son savoir-faire aux nouveaux membres, à la motivation et aux « bouchées doubles » mises par ces derniers, cette soirée fut un beau moment de partage et de solidarité pour les adultes, et de création de souvenirs pour les enfants.

99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:25 Page 5

LES ASSOCIATIONS

Un mémorable Cluedo géant !

L'Agas et le comité des fêtes ont convié petits et grands, le temps d'un dimanche après-midi de Pâques, autour d'animations originales et captivantes et d'un goûter à l'ombre des arbres du parc de l'abbaye.

Pendant que les plus jeunes se lançaient dans une chasse aux œufs autour du parc, les plus grands se sont plongés dans une enquête immersive et passionnante à travers les rues du Monastère. Une histoire bien ficelée, des personnages très intrigants… il n'en fallait pas davantage pour transformer le jeu en une expérience inoubliable !

Un grand bravo aux acteurs du Cluedo !

Le club des Calandres du Monastère

Fondé en 2022, ce club rassemble des collectionneurs passionnés, toutes générations confondues, par les véhicules anciens.

Trois évènements annuels ponctuent la vie du club et de ses membres. Outre le vide-greniers et l'exposition de voitures en mai, et une présence aux journées du patrimoine sur la commune, ses membres se rassemblent lors des journées des « Haras Mécaniques » au haras de Rodez, au cours desquelles ils mettent à l'honneur un ou plusieurs modèles anciens. En l'occurrence, cette année sera celle de la Citroën DS et de la Peugeot 403, initialement présentées en 1955, et que les milliers de visiteurs attendus pourront découvrir les 14 et 15 juin prochains, tout en profitant de nombreuses « animations surprise ». En dehors de ces périodes, des sorties sont régulièrement organisées entre avril et octobre. Au programme : visites culturelles, découvertes de nouveaux paysages, le tout agrémenté de sympathiques échanges passionnés autour d'un repas. Le leitmotiv de ce club : pratiquer l'amitié et la convivialité, mais également l'entraide entre membres.

© Photo Clément Teulières

Exposition de voitures le 11 mai 2025 au Monastère.

Vous avez plus de 18 ans, vous possédez une voiture, une moto ou une mobylette de plus de 30 ans ? Vous pouvez rejoindre le club et prendre contact avec le président au 06 08 28 71 12 ou le trésorier au 06 08 54 08 02, ou par mail : lescalandresdumonas@gmail.com

Monastrail, une nouvelle association sur notre commune

Née de la passion commune de quatre amis pour le trail et l'animation de leur territoire, l'association du Monastrail a vu le jour début 2025. Sa volonté est de créer un évènement sportif convivial et original qui mette en valeur le patrimoine naturel et historique du Monastère, tout en rassemblant familles et sportifs. La date de cet évènement, une course nature semi-nocturne de 12 kilomètres du côté de Combelles, est d'ores et déjà fixée au 1er novembre 2025, avec un départ et un retour dans le parc de l'abbaye. Les coureurs traverseront chemins forestiers, sentiers techniques et passages bucoliques avec un dénivelé positif de 280 mètres. Ils vivront une expérience immersive dans l'ambiance d'Halloween, à la nuit tombante.

Mais avant le départ des coureurs prévu à 17H30, place sera faite aux familles et aux enfants à qui seront proposées des activités ludiques autour de la thématique d'Halloween : rallye photos, ateliers créatifs, jeux traditionnels en bois, stands de maquillage, contes et légendes…

A la recherche de volontaires pour les aider à animer ou sécuriser cette manifestation, les membres de l'association vous invitent à les rejoindre pour cette aventure unique où sport, nature et convivialité se rencontrent.

Vous pouvez les contacter par mail : associationdumonastrail@gmail.com et consulter leur site internet : https://monastrail.fr/

LES TRAVAUX

Cheminement piétons Malan

La liaison permettant de rejoindre le chemin piétonnier créé dans la zone d'activités de Malan, depuis notre commune, est entrée dans sa phase de concrétisation. Toutefois, les obligations administratives réglementaires ne mèneront pas à sa réalisation sous sa forme définitive, avant l'automne prochain. Aussi, afin d'éviter, avec le retour des beaux jours et des randonneurs, de mettre ces derniers en danger en les obligeant à emprunter la route, nous avons convenu, avec Rodez Agglomération et la commune d'Olemps, de créer un cheminement provisoire qui sera entretenu cet été, de façon à permettre aux marcheurs d'y circuler en toute sécurité.

Opération d'élagage

Une entreprise est intervenue début avril au lotissement de Fontbourgade afin de procéder à l'élagage de certains arbres, dont les branches empiétaient sur les propriétés privées, allant parfois jusqu'à surplomber les toits ou « gratter » les façades des habitations.

Hommage à Joaquim Loupias, jeune héros monastérien mort pour la France

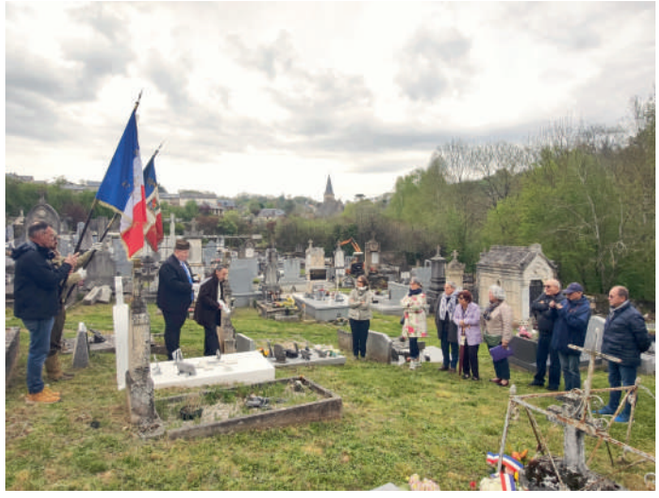

Vincent Besombes, président du comité de Rodez du Souvenir français et passeur de mémoire, a organisé, le 11 avril dernier au cimetière, une cérémonie en hommage à Joaquim Loupias, seul soldat « Mort pour la France » enterré dans une sépulture au Monastère. Lui rendre cet hommage pour le sortir de l'oubli.

Ce jeune soldat est mort le 19 avril 1945 sur les bords du Rhin, près du village alsacien de Blodesheim, après avoir entre autres combattu dans les rangs des FFI (Forces françaises de l'intérieur) et participé aux combats de libération de Carmaux. La cérémonie s'est déroulée en présence de la famille, de la seconde adjointe Nathalie Calmels, et des porte-drapeaux.

Partenariat avec le Refuge Mutualiste, Mutuelle Santé Solidaire

Le Refuge Mutualiste
Mutuelle Santé Solidaire

Le partenariat passé par la commune avec la mutuelle Santé Solidaire « Le Refuge Mutualiste », ceci afin de faire bénéficier les monastériens de tarifs privilégiés, semble apporter des éléments de réponse à un certain nombre de personnes en difficulté pour accéder aux soins.

En effet, sur les 84 contacts établis avec les habitants, 20 personnes ont signé leur adhésion à la mutuelle et 23 autres sont en cours de réflexion, preuve s'il en est que la demande est bien réelle dans ce domaine.

99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:25 Page 7

Interdiction des feux de plein air

Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nous pourrions être tentés de brûler nos déchets végétaux. Mais attention, ceci est formellement interdit, qu'il s'agisse de tonte de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles... et cela peut être sanctionné par une amende allant jusqu'à 750 €.

Les solutions :
le compostage ou la déchetterie

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Entretien des jardins et tonte des pelouses

© Photo AdobeStock

Si l'entretien des espaces verts publics, pelouses et massifs fleuris, est assuré par la municipalité, il appartient à chacun, pour le bien vivre de tous, de veiller à ce que les végétaux plantés dans un espace privé fassent l'objet d'attentions régulières de la part de chaque propriétaire. **Les haies plantées en bordure de voie publique ne doivent pas dépasser sur le trottoir.**

De même, avec le retour du printemps, réapparaît le bruit des tondeuses. Afin d'éviter tout problème de voisinage, il est bon de respecter certains horaires pour la tonte du gazon. **Pour rappel, voici ceux précisés par arrêté préfectoral :** ***en semaine, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.***

Cadre réglementaire de la lutte contre les moustiques

Nous sommes régulièrement sollicités par des administrés qui nous signalent la présence de plus en plus importante de moustiques et nous demandent d'agir. Si nous comprenons tout à fait la gêne provoquée par cette invasion qui touche maintenant toutes les communes de notre territoire, nous n'avons malheureusement pas de possibilité d'intervention efficace contre ce désagrément. En effet, une commune ne peut être à l'initiative d'une opération de démoustication car cette compétence relève de l'État pour des raisons juridiques, sanitaires et techniques. Il s'agit d'une action de santé publique, décidée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) car l'utilisation de produits chimiques est très réglementée et n'est généralement déclenchée que lors de l'apparition de maladies liées à la présence du moustique (Dengue, chikungunya,...). Par ailleurs, l'action isolée d'une commune serait inefficace, car les insectes se déplacent rapidement entre zones. Il faudrait donc une stratégie coordonnée, au moins à l'échelle intercommunale.

La seule chose que nous puissions faire est donc de rappeler le danger du maintien d'eaux stagnantes dans notre environnement. Il est en effet indispensable de, collectivement, supprimer tout milieu favorable au développement des larves de moustiques.

99982-LeMonastere-bulletin-municipal-mai-2025.qxp_Mise en page 1 28/05/2025 12:25 Page 8

L'ABBAYE EN FÊTE

Pique-nique en fête le samedi 12 juillet !

La municipalité vous invite à une soirée festive et familiale en plein air.

À 19h, **apéro-concert avec le groupe Berzinc**, qui puise sa force et sa singularité dans des influences aussi cosmopolites et intemporelles que Tom Waits, Bjorn Berge ou John Butler pour animer les mots de Georges Brassens, Les Ogres de Barback, Bobby Lapointe ou La Tordue.

À 20h, **spectacle de cirque aérien « Mon royaume » par la Compagnie Des P'tits Bras.** Du cerceau, des portées acrobatiques, de l'humour, de la dérision, des prouesses techniques et bien d'autres facéties à explorer dans ce spectacle de la Compagnie.

A partir de 18h30, le public pourra flâner dans les jardins de l'abbaye et pique-niquer.

Cet été Station A fait revivre le site de l'abbaye

De juin à septembre, au cœur d'un espace verdoyant, la PrAirie vous propose des animations à partager en plein air entre amis ou en famille : ateliers, rencontres, concerts, moments de partage, temps de théâtre et de littérature, mais aussi parcours et balades botaniques… il y en aura pour tous les goûts !

Vous pourrez aussi vous y restaurer à l'ombre des grands arbres du parc.

Pour rester informés en temps réel, rendez-vous sur les réseaux sociaux de Station A et sur leur site internet.

www.station-a.fr
STATIONA12
@stationarodez

© Photo Clément Teulières

Sur vos agendas 2025…

Apéro concert dans le parc de la Briane
Samedi 5 juillet- organisé par le Comité des fêtes

Marchés de pays dans le parc de la Briane
Les Vendredi 11 et 25 juillet, 8 et 29 août

Soirée pique-nique à l'abbaye
Samedi 12 juillet - proposé par la municipalité

Forum des associations à la salle polyvalente du Puech
Samedi 30 août – organisé par l'AGAS en partenariat avec la mairie

Vide-greniers à Combelles
Dimanche 14 septembre - organisé par l'AGAS

Journée européenne du Patrimoine
Dimanche 21 septembre – organisée par la mairie

Grillée de châtaignes dans le parc de la Briane
Dimanche 12 octobre – organisée par le Comité des fêtes

Trail en semi-nocturne entre Le Monastère et Combelles
Samedi 1er novembre - organisé par l'association du Monastrail

Thé dansant à la salle polyvalente du Puech
Dimanche 2 novembre – organisé par l'AGAS

Mai 2025 - 99982
Impression merico – 12340 BOZOULS – 775 722 218 RCS NEVERS